

Commission permanente du 17 octobre 2023

Liste des délibérations

Tarifs des concours agronomiques et vétérinaires 2024	2023 - 23
Tarifs <i>Executive</i> 2024	2023 - 24

Commission permanente du 17 octobre 2023

DELIBERATION 2023-23

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le décret n° 2006-1592 du 13 décembre 2006 portant création de l'Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement, dénommé AgroParisTech,

Vu la convention relative aux concours d'accès à certaines écoles nationales d'ingénieurs et aux écoles nationales vétérinaires sous tutelle du ministère chargé de l'agriculture, à l'école nationale supérieure agronomique de Toulouse et à l'école nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy,

Sur proposition du directeur général,

Approuve les tarifs des concours agronomiques et vétérinaires – **session 2024** - pour les non boursiers tels qu'indiqué ci-dessous.

Les candidats boursiers sur critères sociaux, les pupilles de l'Etat ou de la Nation sont exonérés de ces frais d'inscription.

	Concours	Tarifs non-boursiers 2024
CPGE BCPST	Agro	324 €
	Véto	324 €
CPGE TB	Agro	238 €
	Véto	238 €
Licence	Agro seul	181 €
	Véto seul	181 €
	Concours agro + véto	238 €
BTSA /BTS	Agro	170 €
	Véto	170 €
C	Agro	170 €
	Véto	170 €
BUT	Agro	170 €
	Véto	170 €
	Master agro	136 €
	bac > 5 véto	136 €
	ENS véto	136 €
Apprentissage	Agro	56 €

Le président du conseil d'administration

Pascal VINE

Votes à la délibération

Votants	: 6
Pour	: 5
Contre	: 1
Abstentions	: 0

www.agroparistech.fr

AgroParisTech est membre fondateur de
l'Université Paris-Saclay, membre du réseau
ParisTech et membre d'Agreenium.

Siège social

22 place de l'Agronomie
CS 20040
91123 Palaiseau cedex
T 33 (0)1 89 10 00 00

Commission permanente du 17 octobre 2023

DELIBERATION 2023-24

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le décret n° 2006-1592 du 13 décembre 2006 portant création de l'Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement, dénommé AgroParisTech,

Sur proposition du directeur général,

Approuve les tarifs des diplômes et formations d'établissement 2024 tels que présentés ci-dessous :

TARIFS DES FORMATIONS AGROPARISTECH EXECUTIVE

à partir du 1^{er} janvier 2024

• Tarif Formation continue	T1	T2	T3
	Salaré ou indépendant bénéficiant d'une prise en charge partielle ou totale par un financier public ou privé	Demandeur d'emploi indemnisé et bénéficiant d'une prise en charge partielle ou totale par un tiers des frais de formation	Tout autre stagiaire non concerné par les situations 1 et 2
La formation continue se définit par les principaux éléments qui sont : - un conventionnement entre la personne morale ou physique et l'établissement formateur, - le statut de stagiaire de la formation continue conféré à la personne - la possibilité de financement par un organisme public ou privé - un service particulier rendu au stagiaire : accompagnement, aménagement de la formation ...etc... qui justifie la perception de droits d'inscriptions particuliers plus élevés que ceux demandés en formation initiale.			
MASTER			
	2024		
	T1	T2	T3
	5 000 €	4 000 €	2 500 €
• Frais de ré-inscription en Master sur une 2 ^e année scolaire de même niveau	400 €	400 €	400 €
MASTÈRE SPÉCIALISÉ			
	2024		
	T1	T2	T3
• Management of water services - Eau pour Tous-Water for All (OpT)	23 000 €	23 000 €	23 000 €
• Politiques et actions publiques pour le développement durable (PAPDD)	12 500 €	12 500 €	12 500 €
• Ingénierie des produits à l'interface cuisine industries (IPCI)	14 000 €	11 800 €	10 500 €
• Management de l'innovation technologique dans les agro-activités et les bio-industries (Mastemova)	15 900 €	13 500 €	12 000 €
• Forêt, nature et société-Management International (FNS-MI)	11 700 €	10 700 €	9 700 €
dont Module à Kourou	1 700 €	1 700 €	1 700 €
• Gestion de l'eau	10 500 €	9 000 €	8 000 €
• Management des risques sanitaires alimentaires et environnementaux (ALISEE)	10 500 €	9 000 €	8 000 €
• Montant forfaitaire de 300 euros en cas de non validation de l'examen de droit (ALISEE)	300 €	300 €	300 €
• Politiques publiques et stratégies de l'environnement (PPSE)	10 000 €	9 000 €	8 000 €
• Systèmes d'informations localisées pour l'aménagement des territoires (SILAT)	10 500 €	9 000 €	8 000 €
• Frais de ré-inscription en MS sur une 2 ^e année scolaire	400 €	400 €	400 €
CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ			
	2024		
	T1	T2	T3
• Certificat de spécialité	5 500 €	4 500 €	2 500 €
• Frais de ré-inscription en CS sur une 2 ^e année scolaire	400 €	400 €	400 €
CERTIFICATS D'ÉTUDES AVANCÉES			
	2024		
• CEA en Stratégies pour l'environnement			3 300 €
• CEA en Géomatique			
Le tarif du programme se décompose en :			
. une partie fixe correspondant à la prestation d'encadrement et de suivi du candidat au cours de la formation			
. une partie variable selon les sessions/modules suivis. La tarification des modules de formation suivis s'appuie sur les tarifs appliqués par ailleurs pour les sessions de formation qualifiante, avec une facturation à demi-tarif pour les sessions suivies à partir de la date de signature de la convention de formation professionnelle certifiante.			750 €
• Frais de ré-inscription en CEA sur une 2 ^e année scolaire			400 €

BLOC DE COMPETENCES associé à un Mastère Spécialisé		2024
Tarif du bloc		250 € + 40 €/h de formation
20% de réduction sont applicables sur la totalité du tarif d'un bloc s'il est composé de plusieurs modules issus d'un MS qui peuvent être proposés seuls en formation courtes		

FORMATIONS COURTES		2024
• Formations courtes (inscrites au catalogue)		
Frais de gestion pour le traitement des contrats et conventions		250 €
Formation en format synchrone (présentiel, à distance ou comodal)		60 €/h
Formation à distance asynchrone (en heures équivalent travail en présentiel)		46 €/h
Heures de formation correspondant à des restitutions orales de travaux effectués dans le cadre de la formation		15 €/h
Accompagnement de projet		100€/h
supplément repas par personne et par jour		20 €
• Tarifs relatifs aux parcours de formation (dont la durée maximum est de 2 ans) :		1ère session : tarif standard 2ème session et suivantes : réduction de 20%
• Sessions de formation continue du "cours supérieur d'alimentation des animaux domestiques - CSAAD 2.0"		
. Module de 18h		1 200 €
. Module de 30h		1 900 €
. Module de 60h		3 550 €
• Formation courte Forêts tropicales humides, organisé en Guyane		
. hors transport éventuel		3 500 €
. à partir de Paris, avion inclus aux dates prévues par AgroParisTech		4 550 €
• Modules des cursus Ingénieur, master ou MS ouverts en formations courtes		
Formule de calcul		250 € + 40 €/h de formation
Les tarifs des actions de formations courtes définies ci dessus peuvent bénéficier des réductions suivantes : • 20% de réduction aux élus locaux, aux agents des collectivités territoriales, aux agents des établissements publics ainsi qu'aux agents de l'État, des administrations centrales ou des services déconcentrés des ministères, • 10% à 50% de réduction aux établissements avec lesquels une convention aura été établie, • 50% de réduction aux personnes en recherche d'emploi (inscrites à pôle emploi - sur justificatif), aux personnels AgroParisTech (demande de prise en charges des coûts sur le budget de la formation continue d'AgroParisTech) et aux doctorants (sous quota de places), • 10% de réductions aux Alumni AgroParisTech. Ces réductions ne sont pas cumulables entre elles, ne s'appliquent pas aux frais de gestion, ni au supplément repas, ni aux frais de transport. Elles ne s'appliquent pas non plus dans le cas d'un parcours de formation.		
• Session "Formation au management stratégique des directeurs généraux du secteur eau et assainissement en pays en développement et pays émergents" (prix /jour comprenant les heures de formation, l'hébergement, la restauration, l'ensemble des déplacements)		1300 €/jour
. réduction de 10 % pour les inscriptions réalisées 3 mois avant le début de la formation		
. réduction supplémentaire de 10 % pour les inscriptions groupées (provenant d'un même organisme) à partir de 2 inscrits réalisés 3 mois avant le début de la formation		
. réduction sur le tarif journalier si le stagiaire réside déjà sur le lieu de formation		150 € /jour
• Sessions de formation d'une journée "Formation à un logiciel RPG explorer permettant de faciliter le traitement des Registres Parcellaires Graphiques" (tarif n'incluant pas les frais de restauration du déjeuner)		150 €

AgroParisTech a la possibilité d'accorder exceptionnellement une réduction **d'au plus 15%** du tarif 1 sur les contrats d'apprentissage, les contrats de professionnalisation ou les conventions signées avec une entreprise pour la formation de son salarié-e en mastère spécialisé.

Le président du conseil d'administration

Pascal VINE

Vote à la délibération	
Votants	: 6
Pour	: 6
Contre	:
Abstentions	: